



# CE QUE NOUS AVONS ENTENDU: PEUPLES AUTOCHTONES ET COVID-19

Ce rapport résume et met en contexte les expériences personnelles et collectives qu'ont vécues des membres des populations autochtones au début de la COVID-19.

## Principaux thèmes

Dans cette section sont précisés les réussites et les défis courants identifiés par les participants.

**Souveraineté:** La souveraineté est l'un des droits et libertés inhérents des peuples autochtones en matière d'autodétermination et elle confère aux communautés le droit de vivre selon les modes de vie et le savoir autochtones. En vertu de ce droit, les communautés ont géré elles-mêmes la fermeture des frontières pendant la pandémie. Un manque de soutien des gouvernements extérieurs jumelé à un besoin pressant pour les Autochtones de décider d'eux-mêmes a donné lieu à d'importants défis pour certains groupes. Plusieurs communautés, déplorant l'absence de consultation quant à la réouverture des frontières, ont élaboré leurs propres stratégies dans le respect des consignes sanitaires fédérales, provinciales et territoriales. Leurs efforts conjugués leur ont permis d'affirmer leur autonomie, de surmonter les difficultés occasionnées par la pandémie et de protéger leur santé.

**Lien de parenté:** Pendant la pandémie de COVID-19, les Autochtones ont fait preuve d'un sens profond de la communauté devant l'adversité: les communautés ont uni leurs efforts pour obtenir les fournitures, les médicaments et la nourriture essentiels, particulièrement pour les Aînés et les gardiens du savoir. Les jeunes ont fait preuve de résilience en respectant les consignes de distanciation sociale, mais ont tout de même rencontré certains obstacles (p. ex., possibilités d'emploi plus rares, difficultés d'apprentissage à distance faute d'ordinateurs et de connexion Internet). Les communautés éloignées ont aussi eu plus de mal à se procurer de la nourriture à cause des hausses de coûts et des entraves au transport liées au confinement. Certaines ont surmonté ces contraintes en faisant pousser leurs propres fruits et légumes et en recourant aux méthodes traditionnelles d'alimentation, mais ont par contre eu du mal à respecter les mesures de distanciation sociale. Les communautés ont inventé de nouvelles façons de préserver leurs traditions tout en respectant la distanciation sociale et ont fait valoir les bienfaits de passer plus de temps en famille. La distanciation est cependant demeurée difficile dans les milieux surpeuplés et a restreint les occasions de rassemblements et de pratiques cérémoniales traditionnelles d'avant la pandémie de la COVID-19.

**Santé mentale:** Des participants ont signalé les bienfaits, tant physiques, culturels et spirituels, que leur procurait le fait d'entretenir les liens avec d'autres membres de la communauté. En revanche, ils ont aussi constaté une nette augmentation des craintes, des dépressions, des pensées suicidaires et des suicides au cours de la pandémie. Dans le futur, les organisations doivent 1) identifier les ressources en santé mentale facilement accessibles et appropriées aux Autochtones compte tenu de leurs impératifs culturels, linguistiques, logistiques et spirituels et 2) mettre de l'avant des solutions permettant l'accès à des ressources en santé durables et fondées sur des données probantes.

**Consommation de substances:** Pendant le confinement, les difficultés d'approvisionnement en substances des collectivités éloignées ont entraîné des sevrages d'alcool, d'opioïdes et d'autres drogues. Certaines communautés autochtones ont été en mesure de rendre plus accessibles les programmes de traitement de toxicomanie et d'alcoolisme et les trousseaux de naloxone.

**Leadership et état de préparation:** Durant la pandémie, les communautés ont fait preuve de beaucoup de résilience et d'ingéniosité. Malgré la pénurie d'équipement de protection individuelle (EPI) et l'absence de plans d'urgence détaillés, les communautés ont trouvé des solutions à l'insécurité alimentaire, à l'isolement et à la dépression. Les mesures de confinement ont entraîné de nouveaux défis, notamment la difficulté à offrir certains services aux personnes malades, les problèmes d'approvisionnement en EPI, en nourriture et autres fournitures, ainsi que leur distribution. En collaboration avec les chefs autochtones, les gouvernements devront améliorer la communication et la gestion des urgences.

**Méfiance:** Les gouvernements doivent donner suite aux promesses faites dans le cadre de la Commission de vérité et réconciliation visant à rétablir la confiance entre les populations autochtones et les instances de santé, d'éducation, de justice et de politique.

**Accès aux soins de santé:** Ces accès sont indispensables au maintien de la santé en cas de pandémie. Malheureusement, les communautés autochtones se butent à plusieurs difficultés d'accès aux soins de santé. Plusieurs communautés ont identifié comment améliorer la gestion de la COVID-19, soit grâce à la consolidation, par les équipes médicales, des connaissances culturelles et traditionnelles et des approches biomédicales. Cette intégration s'est révélée difficile compte tenu du manque de ressources infirmières et médicales, du recours aux soins virtuels et de la baisse du financement des soins de santé. Les bienfaits de la télémédecine sont limités au sein des communautés autochtones vu la sécurité culturelle de cette pratique, le manque d'espaces privés pour les rencontres virtuelles, le coût additionnel du service Internet et l'inaccessibilité au téléphone ou à l'Internet pour certains patients. L'effet pervers du racisme systémique, passé et présent, alimente la réticence de certains à faire confiance aux professionnels de la santé. Par ailleurs, l'impossibilité pour les Autochtones de pratiquer certains rituels traditionnels comme la purification, les cérémonies et les rites funéraires soulève un défi qui met en lumière le besoin d'adaptation des milieux hospitaliers.

**Financement:** Les Autochtones de tout le Canada ont bénéficié de moins de programmes, de services et de fonds, notamment parce qu'ils sont considérés comme une minorité par rapport à la plus grande population non indigène.

**Territoire:** Le lien à la terre est fondamental aux communautés et aux personnes autochtones. Certains estiment que les dérogations aux obligations environnementales pendant la COVID-19 ont permis aux entreprises d'exploitation et d'extraction minière de réaliser des projets auxquels les populations autochtones s'opposaient.



**Inégalités structurelles:** Les inégalités structurelles, qui varient selon leur forme et leur importance, touchent les Autochtones et leurs communautés de façon différente. Elles concernent l'accès Internet, l'accessibilité à un logement abordable et sécuritaire, l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire, la gestion du territoire, l'emploi, l'accès aux soins de santé, y compris les soins de santé mentale, le transport efficace, le financement communautaire et les finances personnelles, les stéréotypes, la discrimination et le racisme, les relations (ou l'absence de relations) avec les différents gouvernements et les politiques qui discréditent la conception du monde des autochtones (leurs valeurs, leurs croyances, leurs cérémonies, leur savoir).

**Relations avec les gouvernements:** Certaines communautés autochtones font état de collaborations fructueuses avec la santé publique locale et certains organismes gouvernementaux. Ces collaborations se sont traduites par des améliorations dans la communication, la planification stratégique et la réponse à la pandémie. Des lacunes persistent, notamment en lien avec la prise de décisions clés en l'absence d'une représentation adéquate des communautés autochtones. Les questions qui touchent les Autochtones de près comme les défis technologiques, l'insécurité alimentaire et les infrastructures inadéquates doivent prendre en considération la perspective des Autochtones en adoptant un processus décisionnel participatif.

**Cérémonies:** Dans certaines communautés, la décision de tenir des cérémonies relevait des Aînés, des chefs et des membres de la communauté. La police est cependant intervenue à certaines occasions même si le gouvernement s'était engagé à ne pas intervenir.

**Violence familiale:** La fermeture des écoles, l'interruption des programmes sociaux et le confinement ont exacerbé la violence conjugale. Certaines communautés ont ouvert des refuges pour les femmes et les enfants durant la COVID-19, mais cela a souvent été insuffisant.

#### **Communication**

- **Connexion virtuelle:** Les fermetures ont incité les communautés à user de créativité pour rejoindre leurs membres virtuellement et pour veiller à la transmission des manières de savoir et d'être des Autochtones.
- **Messages de santé publique:** Ces messages doivent être adaptés aux contextes et aux régions géographiques particuliers des collectivités.

**Données:** Toutes les données recueillies, y compris les données en lien avec la pandémie de la COVID-19, doivent respecter les principes de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) et les principes de recherche de l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK). L'observance de ces principes se traduit par une approche culturelle respectueuse à la collecte de données, en harmonie avec les valeurs et les pratiques des Inuits et des Premières Nations.

## **Futur**

Solutions élaborées par les participants pour les différents thèmes.

#### **Financement**

- Les communautés et les organismes autochtones devraient posséder et gérer les statistiques et les données qui les concernent afin d'améliorer le financement, les ressources et les politiques
- Le financement des soins de santé publique des Autochtones doit être augmenté.
- Le financement d'urgence ou en cas de pandémie doit refléter les besoins des Autochtones comme tout autre programme de subvention offert aux personnes non autochtones.
- Le financement doit se fonder sur les besoins des communautés, des organisations et des entreprises en période de pandémie et de relance.

#### **Processus décisionnel**

- L'Agence de la santé publique du Canada doit veiller à une plus grande participation des Autochtones dans le processus décisionnel.
- Les plans d'intervention en cas de pandémie doivent prendre en compte le risque accru de violence conjugale.

#### **Établissement de relations**

- Le gouvernement fédéral doit développer des relations durables avec les communautés autochtones.
- Le gouvernement doit tenir compte de la diversité entre les peuples autochtones et consulter chacun de manière à refléter leurs différentes opinions.
- Afin de remédier aux inégalités structurelles, tous les fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial et des administrations territoriale et municipale doivent suivre une formation obligatoire en sécurisation culturelle dont la réussite sera évaluée dans le cadre de l'évaluation annuelle du rendement.

#### **Communication**

- S'assurer que tous les ministères et organismes fédéraux ont la même définition des communautés autochtones rurales, éloignées, isolées et urbaines, définition élaborée en consultation avec les Autochtones.
- Les réseaux de communication établis entre les gouvernements et les communautés autochtones pendant la pandémie devraient rester ouverts. Ces réseaux favoriseront la participation des Autochtones aux processus décisionnels et contribueront à la pertinence culturelle, linguistique et sociale des propositions.

#### **Ressources**

- Des stratégies de dépistage de la COVID-19 fiables, opportunes et fondées sur des données probantes doivent être facilement accessibles et disponibles pour toutes les communautés, y compris les groupes éloignés et isolés.
- Tous les besoins en financement, en ressources et en programmes doivent respecter le mode de vie et le savoir autochtones et tenir compte des caractéristiques physiques, mentales, spirituelles et émotionnelles de chaque personne.
- On recommande que des hôpitaux ou des cliniques de santé offrant de nombreux services spécialisés soient construits dans le Nord afin d'améliorer l'accès aux soins de santé et d'en assurer le contrôle par les Autochtones.
- Les gouvernements doivent réexaminer les échéanciers pour l'amélioration de l'accès à l'eau, l'amélioration et l'augmentation de logements adéquats, ainsi que le financement pour le bien-être des enfants autochtones.

**Lire le rapport complet**